



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée

SALON DU LIVRE DE PARIS
14 mars 2009 - Porte de Versailles, Paris XV

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS

Membres présents et représentés :

Jérôme Briot (*procuration pour Marielle Python-Bernicot*), Laurent Cirade, Jérôme Dieuset, Yaël Eckert, Virginie François, Yves Frémion, Laure Garcia, Patrick Gaumer (*procuration pour Nicolas Anspach et Xavier Mouton-Dubosc*), Philippe Guillaume, Antoine Guillot (*procuration pour Christophe Brunella*), Brieg F. Haslé, Yves-Marie Labé (*procuration pour Laurent Mélikian et Christophe Quillien*), Michel Nicolas (*procuration pour Marc Carlot et Didier Quella-Guyot*), Jean-Christophe Ogier, Frédérique Pelletier, Dominique Petitfaux, Fabrice Piauxt, Manuel F. Picaud, Gilles Ratier (*procuration pour Julien Ausou, Jean Bernard, Marie-Hélène Bonnot, Boris Henry, Gilles Médioni, Pascal Ory, Stéphane Rossi, Jean-Laurent Truc et Stéphane Vacchiani*), Jean-Pierre Rémond (*procuration pour Hervé Cannet et Pascal Vigneron*) et Laurent Turpin (*procuration pour Joël Dubos*).

Devant le nombre important de procurations recueillies par le secrétaire général Gilles Ratier (ce qui n'est, jusqu'à présent, absolument pas en contradiction avec les statuts et le règlement intérieur de l'ACBD), le président et le bureau proposent qu'à partir de la prochaine assemblée générale, une même personne ne cumule pas plus de 3 procurations : proposition adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--------|
| - RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2008 | page 2 |
| - RAPPORT FINANCIER 2008-2009 | page 4 |
| - BILAN FINANCIER 2008-2009 | page 5 |
| - RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE | page 6 |
| - DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION | page 6 |

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2008

L'association compte, à la date du 14 mars 2009, 66 membres actifs et 5 membres associés. Nous vous rappelons que les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par deux parrains membres de l'association (en dehors des membres du bureau) ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants. C'est ainsi que nous avons accueilli cette année : Delphine Péras, Dominique Chabrol, Alain Blaise et Jérôme Dieuset, respectivement journalistes à *L'Express*, à *l'AFP*, à *Libération* et à *Télé Z* ; et depuis le 13 mars 2009 Sébastien Langevin, rédacteur en chef de *Canal BD Manga Mag*.

Nous continuons à réaliser, uniquement pour nos membres, un listing complet des éditeurs de bandes dessinées et les listes mensuelles de l'ensemble des nombreuses parutions. Nous tentons aussi de communiquer nos coups de cœur récents pour nous aider à y voir plus clair lorsque vient le moment d'établir une sélection, pour le Grand Prix de la Critique Bande Dessinée, « Les 20 indispensables de l'été » et le Prix Asie-ACBD, par le biais de notre site <http://www.acbd.fr>. Ce dernier a une vertu majeure : c'est notre vitrine. En 2008, nous avons recensé 16.212 visiteurs uniques (contre 11.000 en 2007). Notre seule déception par rapport au site concerne le forum qui est toujours très peu utilisé. Encore merci à Brieg F. Haslé (qui se découvre aussi des aptitudes de graphiste lors de nos divers communiqués) et à Jérôme Briot pour leur travail qui nous permet d'avoir un site élégant, sobre et efficace, et qui est fort bien accueilli par la profession.

Comme tous les ans, un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le Secrétaire général, a été diffusé, avant le 31 décembre 2008, à tous les journalistes spécialisés, auteurs et éditeurs avec lesquels nous sommes en contact. Ce communiqué est devenu une référence et est de mieux en mieux repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux et même internationaux. Ce rapport, qui est l'un des attraits de notre site où il est proposé intégralement (avec ceux des années précédentes), est également très utilisé par les éditeurs et les institutions francophones ou étrangères. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivons dans la durée (c'est la 9^{ème} année qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport largement diffusé par voie d'AFP, accompagné d'un communiqué rédigé par le Secrétaire adjoint Laurent Turpin.

Le Grand Prix de la Critique est désormais ponctué, depuis 3 ans, par une présélection en juin : « Les 20 indispensables de l'été - C'est l'été, lisez des BD ! ». Cette opération, comme le Grand Prix de la Critique lui-même, est très bien considérée par le monde de l'édition, nos choix influençant nettement les chiffres de vente. Même si la procédure du vote semble satisfaire la majorité des membres, le bureau va vous proposer quelques améliorations : nous en discuterons tout à l'heure, à la suite du renouvellement du bureau.

L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique fut faite par la voix de l'AFP, le 5 décembre 2008, et consacrait Posy Simmonds, pour son album *Tamara Drewe* aux éditions Denoël Graphic. Un clip vidéo promotionnel vantant les mérites de notre prix a également été diffusé dans les vitrines de toutes les librairies du réseau Canal BD pendant un mois, juste avant Angoulême. Merci à notre trésorière adjointe, Virginie François, de s'être occupé de ce partenariat ainsi que du bon déroulement de notre Assemblée Générale au Salon du Livre de Paris. À l'issue de cette dernière, nous remettrons officiellement le Grand Prix de la Critique 2009 qui consiste en une planche originale, mettant en scène les membres de l'ACBD, réalisée par la précédente lauréate, Miriam Katin, à Posy Simmonds que certains d'entre nous ont déjà pu rencontrer à Angoulême, lors d'un cocktail organisé par Denoël Graphic.

Le Prix Asie-ACBD, créé suite à une proposition de la part du salon Japan Expo, a lui aussi été une réussite : il a été remis, pour sa deuxième année d'existence, le 5 juillet 2008, dans le cadre du festival Japan Expo, au *Visiteur du Sud* de Oh Yeong Jin aux éditions Flblb. Merci à Laurent Mélikian pour avoir de nouveau mené à bien cette mission, malgré les difficultés rencontrées.

Enfin, terminons ce long compte rendu en précisant qu'outre nos divers repas parisiens où nous dissertons sur la bande dessinée et sur ceux qui la font, nous sommes toujours nombreux à nous retrouver sur divers salons ou festivals tels ceux de Blois, de Saint-Malo, de Chambéry, d'Aubenas, de Gradignan ou d'Angoulême où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi.

Gilles Ratier
Secrétaire général de l'ACBD

> Après lecture, le président propose le VOTE DU RAPPORT MORAL, adopté à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER 2008-2009

Cotisations : Cette année, les membres de l'ACBD ont été fort disciplinés. Qu'ils en soient ici remerciés.

À propos des cotisations recueillies à Angoulême, je tiens à remercier notre secrétaire adjoint Laurent Turpin pour m'avoir suppléé à la récolte des cotisations lors du dernier FIBD. En revanche, nous regrettons que quelques membres se permettent de régler leur cotisation largement au-delà des dates annoncées, et ce malgré les rappels adressés leur permettant de le faire dans les temps.

Comme annoncé par courriel, et ce depuis 2 ans, nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation fin février-début mars afin de pouvoir arrêter les comptes, dans des conditions acceptables, avant la présente Assemblée Générale. Les trésoriers tiennent à remercier celles et ceux qui ont suivi ce fonctionnement interne.

Cette année, le bureau de l'ACBD déplore la radiation, pour non-paiement de leur cotisation malgré les rappels adressés, des membres actifs suivants : Nicolas Adolphi, Jérôme Clerc, Gérard Girard, Michel Litout et Bertrand Philippe ; et des membres associés : Christelle et Bertrand Pissavy-Yvernault.

Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée Générale ne font plus partie de l'ACBD ! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à tous nouveaux adhérents (2 parrains, dossier et lettre de candidature).

9 membres (contre 21 l'an passé) se sont montrés généreux cette année en versant entre 25 et 30 €. Merci à ces membres généreux qui resteront ici anonymes !

Grand Prix de la Critique : Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique coûtera à l'association le prix du cocktail de ce jour, l'encadrement de l'œuvre originale généreusement offerte par Miriam Katin à Posy Simmonds, et le traditionnel déjeuner où l'ACBD prendra à ses frais les repas de Posy Simmonds et de ses éditeurs.

Rappel de circonstance : Ne pas oublier de payer vos repas et vos consommations lors de nos rencontres. L'association n'a pas à assumer ce type de frais.

Banque : Dépôt le 13/03/09 par les trésoriers des cotisations 2009 (+ cotisations 2008 arrivées en retard + cotisations promotion septembre 2008).

Montant de la cotisation : Après cinq années où la cotisation était de 15 € minimum, nous avons fixé lors de l'Assemblée Générale de mars 2008 la cotisation à 20 € minimum. Nous proposons la reconduction de ce montant pour l'exercice 2009-2010. La cotisation 2010 sera de 20 € minimum.

BILAN FINANCIER 2008-2009

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2008

bureau de l'association	85,50 €
vie de l'association	148,50 €
Grand Prix de la Critique	1070,70 €
site Internet	35,64 €

DÉPENSES détaillées depuis mars 2008

13/03/08	67 €	divers remboursements frais bureau
14/03/08	210 €	invitations auteurs éditeurs repas Salon du Livre 2008
18/03/08	112,70 €	remboursement TGV Pascal Rabaté
29/04/08	150 €	cocktail Salon du Livre 2008
06/11/08	35,64 €	remboursement avance CB B. Haslé Gandi Sarl
24/11/08	81,50€	remboursement frais bureautiques et postaux
05/12/08	30,50 €	rdv bureau - directeur bd BOUM
05/12/08	55 €	divers remboursements frais bureau
22/12/08	598 €	clip vidéo GPDLC 2009 / La Boîte à films

Total dépenses depuis mars 2008 1340,34 € contre 597,24 € l'an passé

RECETTES depuis mars 2007

13/03/09	150 €	versement cotisations 2008 retardataires
13/03/09	1280 €	versement cotisations 2009 + virements reçus

Total recettes exercice 2008-2009 1425 € contre 1166 € l'an passé

Solde actuel 2482,53 € contre 2514,87 € l'an passé

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

mars 09	100 €	frais bureau
mars 09	250 €	repas Posy Simmonds et éditeurs
fin mars 09	100 €	encadrement Grand Prix de la Critique
fin mars 09	200 €	cocktail AG Salon du Livre de Paris mars 2009

Brieg F. Haslé et Virginie François
Trésorier et trésorière adjointe de l'ACBD

> Après lecture par le trésorier, le président propose le VOTE DU RAPPORT FINANCIER, adopté à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

Le président félicite l'ensemble du bureau pour le travail accompli ces dernières années et propose aux membres présents de reconduire leur confiance à la même équipe pour l'année suivante, aucune autre candidature ne s'étant proposée.

> Le bureau de l'ACBD a été reconduit à l'unanimité et se compose donc ainsi pour l'exercice 2009-2010 :

- Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
- Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Piauxt (Livres Hebdo)
- Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
- Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
- Trésorier : Brieg F. Haslé (auracan.com)
- Trésorière adjointe : Virginie François (France-Soir)

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION menée par le président

Nous le rappelons chaque année : pour être membre actif de l'ACBD, il faut être un critique ou un journaliste ayant une rubrique régulière sur la bande dessinée dans quelque média que ce soit, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché(e)s de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner (invitations, services de presse, etc.). Enfin, les membres de l'ACBD se doivent de défendre et promouvoir la bande dessinée dans leurs propres médias, ou à travers les actions communes que nous menons, mais l'ACBD n'a pas pour vocation d'être un syndicat, ni même de devenir le porte-parole du secteur édition ou des festivals mettant en avant notre secteur favori.

Création du statut de membre honoraire qui nécessite la modification de l'article 6 des Statuts de l'Association avec déclaration en Préfecture et publication au *Journal Officiel* : « Peuvent être membres honoraires de l'ACBD, les membres ayant cessé toute activité dans la bande dessinée et ayant joué un rôle actif dans l'ACBD. Ce statut purement honorifique est conféré sur proposition du bureau. Les membres honoraires ne sont pas éligibles au bureau, ne peuvent pas voter les résolutions en assemblée générale et ne sont pas consultés pour le Grand Prix de la Critique ou tout autre prix, récompensant un album, organisés par l'ACBD ». Une discussion se met en place autour de l'impossibilité pour ces membres de voter en assemblée générale. Le Président rappelle qu'il est nécessaire de s'acquitter d'une cotisation pour pouvoir voter, ce qui ne sera pas le cas dans ce cadre honorifique.

> La résolution, soumise au vote par le président, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Le site <http://www.acbd.fr> est une vitrine pour notre association et devrait, normalement, correspondre à nos positions et besoins d'informations : cependant, les membres ne devraient-ils pas faire un effort pour le consulter un peu plus souvent ?

En ce qui concerne le Prix Asie-ACBD, le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Laurent Mélikian pour s'en occuper, en liaison avec le bureau ; la procédure de vote étant la suivante :

- Un comité de présélection, formé par les membres de l'ACBD qui lisent régulièrement des œuvres asiatiques, sélectionne 6 titres parmi ceux publiés entre juillet de l'année précédente et juin de l'année en cours ; cette sélection est dévoilée lors de la conférence de presse de Japan Expo (un bon mois avant la manifestation) ; l'œuvre lauréate est ensuite désignée après 2 tours de votes auxquels tous les membres de l'ACBD sont invités à participer.
- Le premier tour s'effectue par correspondance, chacun désignant 1 ou 2 titres de sa préférence ; pour un vote comprenant 2 titres, il sera attribué 1 point à chaque titre, pour un vote comprenant 1 titre, il sera attribué 2 points à ce titre.
- Si un titre arrive en tête au premier tour en totalisant au moins 2 fois plus de points que le deuxième, il sera lauréat du Prix Asie-ACBD ; dans le cas contraire, un second tour désignera le lauréat après un débat à huis clos ayant lieu à Japan Expo et regroupant les membres de l'ACBD présents pour l'occasion ; l'annonce du Prix Asie-ACBD étant précédée d'une conférence-rencontre avec les éditeurs de chaque titre sélectionné.

> L'assemblée vote, à l'unanimité moins une abstention et un vote contre, la reconduction du Prix Asie-ACBD dans les mêmes termes.

La procédure de vote pour le Grand Prix de la Critique nécessite peut-être des améliorations. Le bureau y a réfléchi et propose quelques changements. Ce sujet, qui passionne l'ensemble des membres de l'ACBD, fait l'objet de nombreux échanges avec arguments à l'appui.

> Finalement, après un débat très enrichissant, la procédure suivante est adoptée par l'ensemble des votants à l'unanimité moins une abstention :

D'une part, la reconduction des « 20 indispensables de l'été » qui portent sur les albums parus entre le 1er novembre de l'année précédente et le 15 juin de l'année en cours, et la mise en place des « 20 indispensables de l'automne » qui portent sur les albums parus entre le 1er juin et le 1er novembre de l'année en cours. Pour ces deux sélections, les membres de l'ACBD votent début juin et début novembre pour, dans les deux cas, 10 titres maximum en pondérant leurs choix : ils attribuent 10 points à leur 1er choix, 9 au 2^{ème}, 8 au 3^{ème}, etc. En cas d'égalité pour la 20^{ème} place, le bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants.

D'autre part, les modalités du vote pour le Grand Prix de la Critique 2010 sont :

- Avant le rendez-vous de BD Boum à Blois, donc avant le 15 novembre 2009, **les membres actifs choisissent 5 titres** parmi les albums parus entre le 1er novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours (en s'appuyant sur la liste des « 40 indispensables », mais en pouvant s'ils le souhaitent choisir des titres hors de cette présélection). **Les votants pondèrent leurs choix** (5 points à leur 1er choix, 4 au 2^{ème}, 3 au 3^{ème}, etc...). Cette étape permet de dégager une liste de 15 titres.
- Tous les membres qui le peuvent se retrouvent à Blois, lors du festival BD Boum, pour débattre ; débat à l'issue duquel est annoncée publiquement par un membre du bureau la **liste des 5 titres finalistes**.
- Il reste alors 15 jours pour que chacun d'entre nous puisse relire les albums encore en course et choisir un titre. Le titre de l'album qui se voit honoré du **Grand Prix de la Critique est annoncé aux alentours du 10 décembre** (après courriel - avec ou sans embargo - adressé par le Secrétaire général).

La poursuite de la promotion du Grand Prix de la Critique en liaison avec le GLBD : l'opération ayant donné entière satisfaction en 2008, tant dans le maintien de relations privilégiées que nous entretenons avec les libraires spécialisés que dans son déroulement proprement dit, ***l'Assemblée Générale de l'ACBD vote à l'unanimité sa reconduction***. L'ACBD financera la réalisation d'un film publicitaire qui met en scène l'album primé, accompagné du logo de l'ACBD et d'une phrase reprenant la teneur du communiqué rédigé lors de l'annonce du Grand Prix de la Critique. Le GLBD offre la diffusion du film sur les écrans placés dans les vitrines des librairies membres du groupement pour une période de 15 jours au mois de janvier suivant l'annonce du Grand Prix de la Critique.

Gilles Ratier, Laurent Turpin et Brieg F. Haslé
pour le Bureau de l'ACBD

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Piaux (Livres Hebdo)
Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
Trésorier : Brieg F. Haslé (auracan.com)
Trésorière adjointe : Virginie François (France-Soir)

Fait à Paris, le 24 mars 2009